

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 36 (1891)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le service d'occupation du 8e régiment de dragons au Tessin : du 27 septembre au 16 octobre 1890  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-336932>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le service d'occupation du 8<sup>e</sup> régiment de dragons au Tessin. Du 27 septembre au 16 octobre 1890. (¹)

Le 21 septembre de l'année dernière, les journaux annonçaient que le 8<sup>e</sup> régiment de dragons était commandé pour un service d'occupation dans le Tessin. Le commandant du régiment ne reçut l'ordre de marche que le 24, à minuit, dans son quartier à Rümlang, où le régiment se trouvait à moitié temps des manœuvres contre les régiments de dragons 6 et 7.

L'ordre de marche fut accueilli généralement avec plaisir, mais tranquillité. Cependant, pour beaucoup, ce service imprévu venait mal à propos, car nul ne pouvait prédire le temps pendant lequel il allait se prolonger au delà du cours de répétition. La perspective de faire dans le beau canton du Tessin un service effectif qui pouvait être sérieux et intéressant fit bientôt passer ces pensées à l'arrière-plan. Les officiers se réjouissaient d'avoir une fois l'occasion de tenir leurs troupes en mains plus longtemps que les onze journées trop courtes d'un cours de répétition, et chacun était heureux que ce fût au 8<sup>e</sup> régiment qu'eût été dévolu l'honneur de ce service plein de responsabilités.

Le 25 septembre, à 11 heures du matin, à Glattbrugg, le régiment fut licencié du cours de répétition par M. le directeur des manœuvres, colonel Wille. Il partit aussitôt après pour Winterthour, afin de s'occuper là des préparatifs de marche.

A de rares exceptions près, aucun congé ne fut accordé ; les plus éloignés n'auraient pas eu le temps d'en profiter, et des inégalités de traitement devaient être évitées.

A chaque escadron était attachée une cuisine de camp combinée avec forge et deux chars à échelles de réquisition ; ces voitures exigeaient huit chevaux de train et trois ou quatre soldats du train par escadron. La troupe reçut de la munition, 60 cartouches à balle par homme, et on lui distribua le brassard fédéral. Un grand nombre de pièces de vêtements furent échangées dans les arsenaux, ce qui donna beaucoup à faire, chaque homme devant avoir trois uniformes complets. L'équipement, et surtout les vêtements des hommes, avaient beaucoup souffert, soit dans le dernier cours de répétition, soit dans les précédents. Les cantons montrèrent un zèle digne de louanges à mettre les escadrons dans le meilleur état possible pour leur arrivée au Tessin. Néanmoins, il resta beaucoup à désirer. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Le vendredi, avant midi, le régiment fut assermenté par M. le colonel Wille, notre Instructeur en chef vénéré. Il nous fit un discours

(¹) Trad. de la *Monatschrift für Offiziere aller Waffen*.

dans sa manière à la fois simple, sérieuse et appropriée à la circonsistance.

Les trains furent chargés le même jour et le lendemain, samedi 27 septembre, les trois escadrons se mirent en route par le Gothard, à l'aide de 3 trains spéciaux.

Départ de l'escadron 24 à 5 h. 10<sup>m</sup> du matin, arrivée à Giubiasco (1<sup>re</sup> station au sud de Bellinzone) à 3 h. 5<sup>m</sup> de l'après-midi.

Départ de l'escadron 23 à 8 h. 40<sup>m</sup> du matin, arrivée à Bellinzone à 7 heures du soir.

Départ de l'escadron 22 à 9 h. 20<sup>m</sup> du matin, arrivée à Bellinzone à 7 h. 25<sup>m</sup> du soir.

L'état-major voyagea avec l'escadron 23.

Les trains spéciaux qui transportèrent les escadrons 24 et 22 durent employer deux locomotives pour passer le Gothard ; celui de l'escadron 23 dût même en employer trois.

Le voyage, très intéressant et favorisé du plus beau temps, s'accomplit exactement dans le temps fixé. Le personnel du chemin de fer fut prévenant et complaisant. L'ordre de régiment qui fut donné aux troupes à l'arrivée dans le canton du Tessin portait en substance : Que les officiers devaient, à tous égards, avoir leur troupe bien dans la main, que la tenue, vis-à-vis de la population tessinoise, devait être pleine de tact, réservée, et toutefois décidée ; toute immixtion dans la politique était sévèrement interdite.

Arrivé à Bellinzone, le commandant du régiment se présenta au commissaire fédéral, M. le colonel-divisionnaire Künzli et se mit, avec son régiment, à sa disposition. Il y avait, en outre, dans le Tessin, comme troupe d'occupation, le régiment 13 d'infanterie, commandé par le lieutenant-colonel Grieb.

Ainsi que cela a été dit ci-dessus, l'escadron 24 a été logé à Giubiasco, savoir les chevaux, tous ensemble, dans une grande métairie, et la troupe dans une église inoccupée du voisinage, le tout un peu en dehors du village, près de la station du chemin de fer.

Les chevaux de l'escadron 23 furent logés dans une ferme à Bellinzone ; ceux de l'escadron 22 furent dispersés dans plusieurs écuries à Bellinzone et aux environs.

La troupe des dits escadrons 23 et 22 fut logée à la caserne. L'état-major eut son quartier à Bellinzone, le quartier-général du commissaire fédéral.

La plupart des locaux dans lesquels nous logeâmes nos chevaux étaient de vastes étables, dans l'intérieur ou en dehors des localités, étables servant aux marchands de bétail pour y loger passagèrement les animaux qu'ils amènent de l'intérieur de la Suisse pour les vendre sur les marchés tessinois ou les conduire en Italie. Ces étables sont extraordinairement commodes, car la plupart d'entr'elles sont assez grandes pour contenir tous les chevaux d'un escadron. Ordin

nairement il y avait de l'eau dans le voisinage, et un espace suffisant pour qu'on pût y placer en ordre toute la sellerie, et même le train. Quelques-uns de ces locaux sont si spacieux, qu'on pouvait non seulement procéder à l'appel, mais encore faire l'école de soldat, avec exercices d'équitation.

Ces sortes de cours sont entourées de murs et se ferment au moyen d'une, deux ou trois portes, en sorte que le service de garde était facile. Parfois aussi, les chevaux furent logés dans des locaux d'un autre genre ; ainsi, à Locarno, on donna pour écurie aux chevaux de l'escadron 22 une vieille église, celle des d'Orelli et de Muralt, extrêmement intéressante, mais en ruines, si bien que l'on dût prendre des mesures pour empêcher plusieurs chevaux de rejoindre involontairement, dans leurs caveaux funèbres, les ancêtres des deux familles. A Lugano, les chevaux de l'escadron 24 eurent pour écurie un abattoir récemment construit.

Les hommes eurent le plus souvent leurs cantonnements dans des églises, des couvents ou des écoles, généralement dans des conditions assez agréables, si des lits de paille sur un sol dallé de pierres peuvent être considérés comme agréables. En outre, la situation des cantonnements était quelquefois tout idyllique, par exemple près d'un jardin ou près du lac ; tel, l'escadron 24 à Ascona, localité intéressante et fort belle, que les hommes de cet escadron n'oublieront jamais.

Le dimanche était jour de repos, autant qu'on peut parler de repos quand il s'agit d'organiser des cantonnements. Les officiers firent une course à cheval, en reconnaissance, du côté de Magadino.

Le lundi et le mardi, l'ordre du jour fut le même que pendant le cours de répétition, avec exercices une fois par jour sur la place d'armes.

On exerça à fond l'école de peloton et celle d'escadron, combinées avec des exercices tactiques. L'exercice formel se montra nécessaire, car, dans les manœuvres de cavalerie, ainsi que dans le service de campagne qu'on répétait en même temps, on s'aperçut bientôt que la troupe avait beaucoup oublié.

Les officiers firent des reconnaissances le long du Tessin, en amont et en aval, dans l'espoir de trouver un gué, mais vu la hauteur des eaux dans ce moment, leurs recherches demeurèrent sans résultat, et nous sommes alors que nous étions réduits, pour le passage de la rivière, à l'unique pont de Bellinzone.

Déjà le mardi 30 septembre, l'escadron 22, sur l'ordre du commissaire fédéral, fut commandé pour se rendre à Lugano. Il devait se trouver à 10 heures précises du matin dans cette ville et se mettre à la disposition du commandant de place, lieutenant-colonel Grieb. L'escadron partit à 5 1/2 heures du matin et parcourut en quatre heures environ, en passant par dessus le Monte-Cenere, la distance de 40

kilomètres qui sépare Bellinzone de Lugano. A l'heure prescrite, cela va de soi, il fit son entrée sur la grand'place à Lugano. Une grande assemblée populaire devait y avoir lieu ce jour-là; il s'agissait de l'empêcher. Elle fut empêchée en effet.

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre, les trois escadrons furent détachés. Le colonel Künzli voulait montrer notre cavalerie aux Tessinois et leur prouver qu'elle était capable d'aller partout, au besoin, dans le plus court espace de temps. C'était une espèce de déploiement de forces qui, à ce moment, était parfaitement justifié.

En outre, le 5 octobre (jour de votation sur la révision de la constitution), les troupes devaient être dispersées dans tout le canton afin d'être à portée en cas de troubles. Un ou deux détachements reçurent, dans cette occasion, une petite mission politico-militaire. La cavalerie fut envoyée dans les endroits les plus éloignés.

Furent détachés avec ordre de marche :

Escadron 22 : le 30 septembre sur Lugano,

1 <sup>er</sup>	octobre	sur Scareglia et Tesserete,
2	»	sur Bellinzone,
3	»	jour de repos,
4	»	sur Locarno,
5	»	sur Brione et Bellinzone.

Escadron 23 : le 1<sup>er</sup> octobre, sur Biasca,

2	»	sur Olivone,
3	»	sur Faido,
4	»	jour de repos.
5	»	sur Bellinzone.

Escadron 24 : le 1<sup>er</sup> octobre, sur Ascona,

2	»	sur Russo et retour à Ascona,
3	»	sur Bignasco,
4	»	sur Ascona,
5	»	sur Brissago et retour à Ascona.

Un jour de repos était accordé après chaque deux jours de marche. Cela était nécessaire, les marches étant très fortes et les cantonnements médiocres ou même mauvais.

Chaque commandant d'escadron devait télégraphier journellement au moins une fois, ou faire directement rapport au commissaire fédéral et au commandant du régiment sur la tenue des populations et l'état de l'escadron. Le commandant du régiment fit l'office de commandant de place à Locarno du 1<sup>er</sup> au 4 octobre, et, du 5 au 7, à Bellinzone. L'administration resta à Bellinzone, d'où les vivres (viande, pain, avoine, blé) étaient envoyés chaque jour par chemin de fer aux escadrons.

On organisa à Bellinzone une écurie pour les chevaux malades du régiment. Elle fut placée sous les ordres d'un vétérinaire et on y envoya tous les chevaux devenus impropre au service. Ce dépôt fut

très utile ; les chevaux étant mieux soignés pouvaient être rendus plus tôt à leur escadron.

Le 5 octobre, au soir, et le 6, les escadrons 22 et 23 furent à Bellinzone, l'escadron 24 à Ascona. Le 7, les escadrons 22 et 23 se rendirent par le Monte-Cenere à Lugano et l'escadron 24 à Bellinzone, pour rejoindre le lendemain 8 les deux autres à Lugano. L'administration et le dépôt de chevaux furent aussi transférés dans cette ville.

Il y avait encore à Lugano trois compagnies d'infanterie commandées par le major Thomann ; la 4<sup>me</sup> compagnie, aussi sous les ordres du commandant de place à Lugano, stationnait à Mendrisio. Dès le commencement, on plaça une section d'infanterie à Tesserete pour mettre fin à des plaintes continues d'insécurité et pour prévenir tout trouble à la tranquillité publique. Cette dislocation produisit son effet ; tout devint tranquille et l'on put cesser les patrouilles continues dans cette localité.

La tâche des deux escadrons comme cavalerie (le 24<sup>me</sup> dut après deux jours retourner à Bellinzone) était d'organiser la marche des patrouilles. Cela fut exécuté à cheval ; chaque demi-journée l'un des escadrons à tour faisait patrouille tandis que l'autre restait de piquet avec ses chevaux au cantonnement, pour être immédiatement prêt à agir en cas de besoin.

La marche des patrouilles fut étendue à un rayon d'environ 10 kilomètres autour de Lugano ; on en changeait chaque fois la direction. L'intérieur de la ville devait être traversé le moins souvent possible et seulement au pas.

La seconde tâche, et non la moins importante des deux escadrons, était de remettre en bon état le harnachement de leurs chevaux ainsi que l'équipement et surtout l'habillement de leurs hommes. Par suite des nombreuses marches et des cantonnements souvent trop étroits, nous avions beaucoup de chevaux malades. Des meurtrissures, des claudications, des contusions, ainsi que des dérangements de l'appareil digestif, avaient donné une forte proportion de chevaux malades.

Bien que nous ayons eu pendant tout ce service un temps magnifique, l'équipement des hommes et celui des chevaux a beaucoup souffert. Les selles ainsi que les bottes se déchiraient sur toutes leurs coutures ; le cuir des pantalons n'était plus qu'à l'état d'amadou ; ce qu'on raccommodait se déchirait bientôt de nouveau ; les képis se montrèrent comme étant de fort mauvaise fabrication. Ce que la troupe ne pouvait raccommoder et réparer elle-même s'en allait chez le sellier, le cordonnier et le tailleur.

Avec cela, nous avions à répéter l'école de soldat, et des exercices de sabre, etc. Un grand exercice de marche fut fait jusqu'à Mendrisio.

On ne nous fit pas faire d'autres exercices. La troupe n'était pas là.

pour un service d'instruction ; elle avait une mission pour laquelle elle devait être prête à tout événement et à portée d'agir ; c'est pourquoi le commandant du régiment considérait comme la tâche la plus importante d'avoir de nouveau tout le matériel en bon état, afin de pouvoir au besoin l'utiliser sans ménagements. Et si cette éventualité ne se produisait pas, il était également désirable qu'on pût renvoyer chez eux hommes et chevaux dans d'aussi bonnes conditions que possible.

Samedi 11 octobre, l'escadron 24 dut retourner à Bellinzone, une grande assemblée populaire y étant convoquée pour ce jour-là. Il partit de Lugano à 2 heures du matin, et à 6 heures il était devant Bellinzone, au grand étonnement de la population.

Le même jour, la gare de Taverne fut occupée par un peloton de l'escadron 23, avec mission d'empêcher que des gens armés ne montassent dans le train pour Bellinzone. Le dimanche 12 octobre vint un télégramme du Commissaire fédéral donnant l'ordre d'empêcher une assemblée populaire qui devait avoir lieu l'après-midi à Melide. Le second peloton de l'escadron 23, muni des instructions nécessaires se rendit aussitôt dans cette localité. Lorsqu'il fut de retour, le commandant du peloton fit rapport que, à la vérité, cinq corps de musique avaient été en route ce jour-là, venant de différents lieux pour Melide, mais qu'ils étaient retournés chez eux à la nouvelle que l'assemblée populaire serait empêchée par les dragons. Seul le corps de musique de Melide avait fait entendre dans l'après midi sa paisible harmonie.

Le 14 octobre eut lieu la réintégration de l'ancien gouvernement. Contre notre attente, le jour se passa très tranquillement. C'était un bon symptôme, indiquant que les esprits des Tessinois s'étaient calmés. La conséquence en fut l'ordre de départ pour le 16 octobre donné par le Commissaire fédéral. Cette nouvelle fut accueillie avec joie. C'était pour nous le moment de partir, car le temps qui avait été jusque là si favorable, commençait à changer. Quelques-uns de nos hommes étaient déjà atteints de dysenterie, et les cantonnements pour les chevaux n'auraient plus été suffisants, si l'occupation avait dû être prolongée.

Le Commissaire fédéral exprima par écrit au commandant du régiment, dans les termes les plus bienveillants, sa satisfaction, ainsi que sa reconnaissance pour les services rendus par le 8<sup>e</sup> régiment de dragons.

Avec nos camarades d'infanterie, particulièrement ceux du bataillon Thoman, nous avons toujours été sur le meilleur pied d'amitié.

Le peuple tessinois et ses autorités, les conservateurs comme les libéraux ont toujours fait preuve pour nous de la plus aimable prévenance. Ils ont toujours obéi de bonne grâce aux prescriptions et ordres que nous avions à leur donner, soit de la part du commissaire fédéral, soit directement.

D'autre part, nous avons appris à connaître à fond le beau canton du Tessin avec ses paysages magnifiques et son agréable climat.

Nous pouvons espérer aussi, qu'au point de vue militaire ces trois semaines et plus de service ont eu des résultats durables. Le temps relativement long de soumission à une sévère discipline, la nécessité de s'arranger des mauvais comme des bons cantonnements, les soins prolongés pour maintenir les équipements en état, l'habitude prise de soigner à fond les chevaux, tout cela doit avoir laissé de bons fruits.

Pour le commandant du régiment, une chose est demeurée incompréhensible ; tandis qu'après chaque service, même après une inspection d'un seul jour, un rapport écrit est toujours exigé, on ne lui en a demandé aucun sur ce service au Tessin, ni sur la puissance de prestation que peut avoir montrée la troupe, ni sur la valeur qu'aurait notre matériel en campagne.

Nous partîmes le 16 octobre, chaque escadron à part, pour rentrer par le Gothard, dans nos foyers. L'escadron 22 fut licencié à Lucerne, l'escadron 23 à Aarau, l'escadron 24 à Zurich. De même que nous étions entrés dans le Tessin sans chants ni musique, nous pûmes heureusement le quitter sans ovation, ni cortège aux flambeaux ni discours, avec la conscience d'avoir fait notre devoir de soldat.

F.



## Société des Officiers de la Confédération suisse.

### *Sujets de concours pour 1891/92.*

La société des officiers de la Confédération suisse met au concours les questions suivantes :

1. Histoire de la campagne de 1800, spécialement en ce qui concerne la Suisse et ses environs immédiats.
2. Etude des conséquences tactiques de l'adoption du fusil de petit calibre et de la poudre sans fumée.
3. Etude stratégique, tactique et technique de la partie inférieure de la vallée du Rhône entre Martigny, Saint-Maurice et le lac Léman.

Les mémoires devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> mars 1892 au comité central de la société des officiers de la Confédération suisse, à Genève.

Ils devront être désignés par une devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, laquelle renfermera le nom et l'adresse de l'auteur.

Une somme de 1500 francs pourra être employée à récompenser les meilleurs travaux présentés. Sa répartition totale ou partielle